

L'UED (OUEST DU BRABANT WALLON) "Un réseau d'entreprises aux liens durables"



Association performante dont plusieurs membres ont été nommés «Entreprise de l'année», l'UED est présidée par Christian Doms (ci-contre).

Actrices essentielles du développement économique, social et environnemental de la Wallonie, les **associations d'entreprises** sont encore trop peu connues aujourd'hui. Via cette rubrique, La Cellule «Parcs d'Activité Durables» de l'UWE souhaite leur amener une plus grande visibilité. Focus sur l'une d'entre elles.

par Gaëlle HERMANS, CPAD



Dirigée à Rebecq en passant par Tubize et Braine-le-Château, l'Union des Entreprises pour le Développement de l'Ouest du Brabant wallon est profondément ancrée dans le tissu socio-économique brabançon. L'association, plus connue par son acronyme, UED, fêtera son 20^e anniversaire en 2015. Mais revenons d'abord un petit peu en arrière. En 1995, deux poignées d'entrepreneurs se réunissent avec la ferme volonté de tisser des liens durables entre les entreprises industrielles et de services établies à l'ouest de la toute jeune province du Brabant wallon. De 10 entrepreneurs à l'époque, ils sont aujourd'hui plus de 100 à nourrir les liens créés au travers de rencontres régulières. L'UED souhaite par ce réseau d'entreprises procurer de l'information, défendre les intérêts des membres mais aussi apporter des solutions à chacun d'entre-eux. C'est dans ce contexte qu'est née, en 2003, la Commission du Parc d'Activité Economique de Saintes avec comme président fondateur Francis Mathot (Paul Hartmann), Christian Doms (Stef) et Luc Van Mieghem (Van Mieghem Logistics). Depuis bientôt deux ans, la Commission du PAE et l'UED ne forme plus qu'une asbl, dirigée par un Conseil d'Administration. Focus sur cette commission et ses réalisations.

Ces dernières années, l'UED, en collaboration avec ses partenaires dont l'Union Wallonne des Entreprises, compte plusieurs réalisations à son actif en particulier en matière de sécurité, de gestion de déchets et de mobilité.

Problèmes d'accessibilité au parc d'activité ? Pourquoi pas une navette...

En 2007, un constat est posé: tout comme pour beaucoup d'autres parcs d'activité économique, celui de Saintes manque d'un service de transport en commun adapté et efficace. Par ailleurs, le projet d'extension du parc (déjà évoqué à l'époque) laisse penser qu'un nouveau potentiel peut voir le jour. En collaboration avec l'UWE et le TEC Brabant wallon, la Commission a pu, en 2009, opérationnaliser une navette de 8 places pour transporter des travailleurs de la gare de Tubize vers le parc. Suite à des modifications dans le régime horaire de plusieurs entreprises et, en 2012, la fin des subsides régionaux finançant le service de navette, le projet avait besoin d'être réévalué. En effet, la Commission et ses partenaires⁽¹⁾ auraient pu en rester là, mais ce ne fut pas le cas. En 2013, une grande enquête à l'attention des travailleurs et des entreprises a donc été menée par la Commission et la Cellule Mobilité de l'UWE. Sur base de celle-ci et des études de schémas de ligne et des fréquences par le TEC Brabant wallon, un nouveau projet, de plus grande envergure, a pu voir le jour. Une navette de 40 places assises relie désormais les gares de Tubize et de Hal au parc avec des horaires adaptés aux besoins des travailleurs et des entreprises.

Cette démarche, initiée par la Commission de l'UED, semble être une petite goutte d'eau mais représente en réalité un véritable raz-de-marée dans la manière d'aborder l'accessibilité en transports en commun des parcs d'activité économique.

(1) Les partenaires sont: Cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises, l'intercommunale de développement économique du Brabant wallon (IBW), le Service Public de Wallonie (SPW), la province du Brabant wallon et la commune de Tubize.

CE DONT MANQUAIT VOTRE ASSOCIATION ?

"De coordination, depuis palliée par l'ouverture d'un secrétariat permanent"

Pour un parc d'activité où il fait bon travailler

Certains membres de l'UED, localisés dans le zoning de Saintes, partagent une série de préoccupations communes. C'est pourquoi ils se sont réunis au sein d'une commission spécifique avec la volonté de faire progresser leur zone. En effet, la qualité de l'environnement et du cadre de vie du lieu d'implantation étant de plus en plus important aux yeux des entreprises, il leur paraissait indispensable d'en assurer une gestion qualitative. Il ne s'agit plus alors de le concevoir comme un zoning industriel reculé mais bien comme un parc d'activité économique qui doit leur apporter les facilités et les services nécessaires pour garantir le bien-être de leurs travailleurs, la préservation de leur environnement tout en assurant leur croissance économique. Dès lors, la principale mission de la Commission de Saintes est de diagnostiquer les besoins des entreprises présentes dans le parc, pour ensuite étudier et mettre en œuvre une série de solutions et d'actions répondant à ces besoins.



LOCALISATION :
Brabant Wallon

CRÉATION : 1995

MEMBRES : 100

PLUS D'INFOS :
www.ued.be